

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6 novembre 2019

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL : NOUVELLE OFFRE DE FORMATION 2020

La caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif) propose des formations à la prévention des risques professionnels afin d'instaurer une culture de prévention au sein des entreprises. Notre offre de formation 2020 s'enrichit d'un stage spécifique sur la mise en œuvre d'une démarche de prévention, de la conception des lieux et des situations de travail (CLST) et de stages ciblés sur les risques psychosociaux.

La formation, une composante essentielle de la prévention

Par la formation, nous souhaitons renforcer les compétences des entreprises et des salariés en vue de les rendre autonomes dans la mise en œuvre de leur politique de santé et sécurité au travail.

Notre offre de formation 2020 s'articule autour de :

- **l'offre de formation régionale** adaptée aux spécificités de l'Île-de-France et animée par des formateurs de la Cramif
- **l'offre nationale** de formation, réalisée par l'INRS ou par des organismes habilités par le réseau

Elle s'adresse à **toutes les personnes appelées à exercer des fonctions nécessitant des compétences** en prévention des risques professionnels (chefs d'entreprises, donneurs d'ordres, RH, personnels d'encadrement, salariés désignés compétents, membres de CSE, CSSCT, préventeurs, tuteurs, animateurs de prévention et équipes des services en santé au travail).



Chiffres clés 2018 des formations en Île-de-France



La Cramif a réalisé :

- **53 sessions de formation interentreprises**, soit un total de **903 journées stagiaires** et de **104 journées d'animation**
- **14 sessions intra-entreprises**, soit un total de **177 journées stagiaires** et de **19 journées d'animations**

Contact : Service Presse ✉ presse.cramif@assurance-maladie.fr ☎ 01 40 05 29 79 / 37 69

Notre offre de formation 2020

Nos formations sont classées selon 5 domaines :

- **Démarches, méthodes et outils de prévention** pour acquérir une culture de base en santé et sécurité au travail
- **Organisation et management de la prévention** pour renforcer l'efficacité des actions engagées
- **Secteurs spécifiques** pour évaluer et prévenir les risques spécifiques à certains secteurs d'activité
- **Risques professionnels spécifiques** pour engager ou participer à une démarche de prévention de certains risques professionnels
- **Formations de formateurs à la prévention** pour former des formateurs et déployer nos actions de formation à la prévention

Nous proposons cette année **25 stages** comprenant de nouvelles offres :

- **un stage spécifique** sur la mise en œuvre d'une démarche de prévention afin d'intégrer une démarche de conception des lieux et des situations de travail (CLST) dans un projet de construction ou d'aménagement.
- **une offre de deux stages centrés sur la démarche de prévention de risques psychosociaux** : intégrer les RPS dans le document unique et agir en prévention suite à un évènement grave ou une alerte.

Inscription en ligne

Nous invitons les responsables des ressources humaines, salariés et les formateurs d'entreprises et d'organismes de formation à consulter notre [offre de formation 2020](#) ainsi que le [calendrier 2020](#) des dates des stages.

Les inscriptions se font directement en ligne sur le site formation-prev.fr/cramif

L'organisation et l'animation des formations sont assurées par une équipe permanente de formateurs expérimentés.

Les frais pédagogiques sont pris en charge par la Cramif et ne font pas l'objet d'une facturation aux entreprises cotisant au régime général de la Sécurité sociale.

Par ailleurs, d'autres actions autour de la formation sont déployées, visant à intégrer la culture prévention dans la formation initiale des jeunes et futurs salariés.

À propos de la Cramif

La Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif) est un organisme de Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie. Sa compétence s'étend sur les **8 départements d'Île-de-France**, soit sur un **territoire de 12 millions d'habitants** et de **4,7 millions de salariés**. Elle exerce des missions d'intérêt général au service des assurés, des entreprises, des professionnels de santé et des associations du secteur médico-social.

NOS MISSIONS



Verser des prestations



Agir dans le domaine de l'action sanitaire et sociale et de l'autonomie



Gérer les risques professionnels

Pour en savoir plus sur la Cramif, consultez cramif.fr

Contact : Service Presse ✉ presse.cramif@assurance-maladie.fr ☎ 01 40 05 29 79 / 37 69